

SEANCE ORDINAIRE DU 19/12/2018

L'an 2018, le 19 décembre, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à 19 h 00 au nombre prescrit dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BONDENET Marie Odile, maire d'ACCOLANS.

Présents : Tous les membres sauf,

Absents excusés: Monsieur HOUG Sébastien, procuration donnée à Madame BONDENET Marie Odile, Monsieur GUILLET Jonathan.

Absents : Monsieur ZELEK Patrick.

Article 1 : Election du secrétaire de séance :

A 19 h00, Madame Le Maire a déclaré la séance ouverte.

Mr BLANDIN Gilles se propose au secrétariat de mairie. Il est élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Article 2 : Approbation du PV du dernier conseil :

Madame BONDENET Marie Odile demande au conseil si des remarques ou changements doivent être apportés au PV du mardi 27 novembre 2018. Sans interrogation particulière, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents ce procès verbal.

Article 3 : Transfert des compétences des projets de développement économique, touristique et de services :

Suite à la délibération du conseil communautaire de la CC2VV du 15 novembre 2018, Madame Le Maire a reçu au nom de la commune d'ACCOLANS le projet du transfert de nouvelles compétences économique, touristique et de services.

-Le projet repose sur la création, gestion et entretien de locaux d'activités commerciales et artisanales de type « hôtel d'entreprises »,

-Etudes pour la création et la gestion des haltes nautiques de Pays de Clerval et l'Isle-sur-le Doubs,

-gestion et entretien de site patrimonial remarquable tels que la Forge de Montagney et la motte castrale de Rang.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents ce transfert de compétences.

Article 4: Questions et informations diverses :

-**Affouage** : Les garants de la forêt d'ACCOLANS sont allés marquer les bois destinés à l'affouage. Le tirage des lots sera le samedi 22 décembre à 11h00.

- Une petite Ambre est née au foyer d'Aurélie et Jean François.

Madame Le Maire présentera ses vœux le vendredi 25 janvier 2019 à la salle de convivialité

Madame Le Maire clôt la séance à 19h15.